



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question au Gouvernement n° 2646

Texte de la question

SIDACTION

M. le président. La parole est à M. Marc Bernier, pour le groupe de l'UMP.

M. Marc Bernier. Monsieur le ministre de la santé et des solidarités, l'opération Sidaction, largement relayée ce week-end par l'ensemble des médias, a recueilli plus de six millions d'euros de promesses de dons, soit près de 40 % de plus que l'année dernière.

Sidaction, qui regroupe associations de chercheurs et de médecins, a pour objectif de collecter des fonds pour venir en aide aux victimes du sida. Ces dons sont consacrés pour moitié aux associations d'aide aux malades et pour moitié à la recherche.

En France, ce sont près de 100 000 personnes qui sont aujourd'hui porteuses du VIH, et 7 000 hommes et femmes découvrent leur séropositivité chaque année. Le combat contre ce véritable fléau exige la mobilisation de tous, pouvoirs publics, équipes médicales et communauté des chercheurs. Plus généralement, il impose à chacun de faire preuve de vigilance et de responsabilité dans ses comportements.

Enrayer la progression de ce virus suppose d'abord une politique active de prévention et d'information, en direction notamment des jeunes. Pouvez-vous aujourd'hui, monsieur le ministre, nous faire part de votre détermination, et de celle du Gouvernement, de lutter contre le sida, et nous indiquer les axes principaux de votre politique de prévention en la matière ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé et des solidarités.

M. Xavier Bertrand, *ministre de la santé et des solidarités*. Il est vrai, monsieur le député, que l'épidémie est toujours là. Mais, comme nous l'avons constaté ce week-end, la mobilisation contre ce fléau, loin de faiblir, est plus forte que jamais.

Nous savons également que nous avons aussi besoin de faire reculer, au delà de l'épidémie, un certain nombre d'idées reçues. Trop de Français pensent qu'il existe aujourd'hui un vaccin contre le sida, ce qui n'est, hélas, pas encore le cas. Trop de Français pensent, par exemple, qu'on peut être contaminé en buvant dans le verre d'un séropositif : ce n'est bien évidemment pas le cas. Ces exemples montrent que la mobilisation contre le sida suppose d'abord qu'on puisse parler librement de la réalité du sida et de ses modes de contamination.

Cette lutte passe ensuite par la prévention. Je voudrais souligner à ce propos la mobilisation exceptionnelle de toutes les équipes du Sidaction, mais aussi de toutes les associations qui luttent durant toute l'année contre le sida. Ces collectes de fonds nous permettent de mener une politique efficace de recherche et de soutien aux malades.

Je voudrais encore insister sur la prévention, qui est aujourd'hui le seul moyen d'éviter la contamination. C'est pourquoi nous avons décidé de doubler le nombre des campagnes de prévention, qui passeront de deux à quatre par an, de façon à ce que le message parvienne à l'ensemble des acteurs concernés.

Nous ferons en sorte, avec Gilles de Robien, conformément au souhait exprimé par le Président de la République, qu'il y ait des distributeurs de préservatifs dans tous les lycées, les universités et les grandes écoles dès la rentrée prochaine. Il s'agit d'assurer une plus grande accessibilité au préservatif, dont le prix ne pourra pas excéder vingt centimes d'euro. J'ai bon espoir que nous parviendrons à faire baisser encore son prix, grâce à l'engagement de l'ensemble des professionnels du secteur.

Nous devons également assurer la promotion du préservatif féminin, encore insuffisamment connu, alors qu'il est très souvent le seul moyen pour une femme d'éviter des rapports non protégés. Il faut pouvoir parler de tout cela : aucun sujet ne doit être tabou en matière de santé publique, notamment en ce qui concerne le sida. Je suis persuadé qu'il n'y a pas de fatalité, et que 2006 sera pour nous, autant que 2005, une année de grande cause nationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Marc Bernier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2646

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 avril 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 avril 2006